



## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

### Planification stratégique de tourisme 2023-2027

**Sainte-Croix, le 7 décembre 2022** – C'est en présence des élus de la MRC de Lotbinière, le 23 novembre dernier, que le département de tourisme de la MRC de Lotbinière a pu procéder à l'adoption de sa toute nouvelle planification stratégique 2023-2027 basée sur le tourisme durable.

#### À propos du département de tourisme

Rappelons la mission principale du département de tourisme de la MRC qui est de contribuer au développement et à la promotion de l'industrie touristique sur le territoire, de concert avec les divers intervenants locaux et régionaux. Il offre, notamment, des services d'accueil et d'information touristique, de développement, de promotion et de concertation.

#### Mise en contexte

À la suite de l'échéance de la planification stratégique 2019-2022, les acteurs du milieu touristique, les élus municipaux ainsi que les citoyens ont été sondés afin de contribuer au renouvellement de la planification stratégique en tourisme de la MRC de Lotbinière. Au total, plus de 150 réponses ont été compilées via différents outils de communications auxquels des questions spécifiques en lien avec la planification stratégique ont été ajoutées : renouvellement de la carte touristique, concours des Incontournables de la région, sondage dédié, renouvellement de l'identité territoriale, etc. Le comité touristique a d'ailleurs eu un rôle important à jouer dans la rédaction finale du document. Un merci tout spécial à monsieur Jean-Pierre Ducruc qui a été un précieux allié dans le processus.

#### Présentation des grandes lignes de la planification stratégique

Notons que la nouvelle planification stratégique s'aligne au *Plan de développement durable* du ministère du Tourisme et place le tourisme durable en son centre. Les deux principaux enjeux soulevés sont : le renforcement de l'offre et le développement d'un tourisme durable, inclusif et responsable ainsi que le positionnement de la région comme une destination de tourisme lent. C'est 6 orientations stratégiques qui en découlent et qui visent la qualité de l'accueil touristique, la cohérence du développement touristique, le soutien aux attraits qui se démarquent en tourisme durable, le développement de l'ensemble des attraits, le développement du tourisme lent et de la mobilité douce ainsi que la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

La vision énoncée est la suivante « Les acteurs touristiques de la MRC de Lotbinière auront adopté les principes de développement durable. La région sera une destination de tourisme lent reconnue (slow

travel) qui générera des retombées socio-économiques importantes ».

« C'est donc une invitation à placer les impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs au cœur des réflexions et des actions, en s'assurant de répondre aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil. Ce virage n'est plus un choix, mais bien une obligation et il s'imbrique dans la vision provinciale énoncée par le ministère du Tourisme dans sa planification stratégique et son plan de développement durable » mentionne Pascale Lemay, conseillère en développement touristique à la MRC de Lotbinière.

Pour consulter le document complet, rendez-vous sur le site Internet : <https://bit.ly/planificationTL>

- 30 -

Source :  
Julie-Ann Charest  
Technicienne en communication et bureautique  
418 926-3407, poste 242  
communications@mrclotbiniere.org

Information :  
Pascale Lemay  
Conseillère en développement touristique  
418 926-3407, poste 207  
tourisme@mrclotbiniere.org